



AVENANT 04
FLA 002 /CSP/ARDIL/URT/BSFP/2020 – 2021
(Accord Initial)
SOA N° :
ENTRE
LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
ET
Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locale (ARDIL)
RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DANS LA
REGION DE TOMBOUCTOU
CSP dénommé ci-après l'« Opération »)

1. Objectif de l'avenant :

Le présent Avenant est établi dans le but de permettre au partenaire de pouvoir mener les distributions de vivres à travers les coupons pour maintenir l'assistance en faveur des communautés vulnérables des cercles de Niafouké et Diré en attendant la finalisation de l'analyse des propositions de 2022 en cours. Il s'agira de :

- ✓ Distribuer les coupons d'une valeur 17 493 000 XOF à 3 480 bénéficiaires des cercles de Niafouké et Diré.

2. Durée de l'accord

Cet avenant prend effet à compter de sa date de signature jusqu'au 31 Janvier 2022 à moins qu'il ne soit résilié plus tôt conformément à l'article 17 des Conditions générales de l'Accord Initial .

3. Nombre de bénéficiaires, Modalité de transfert

Avec le présent avenant ,3 480 personnes seront assistées dans les cercles de Niafouké et Diré à travers les distributions de coupons.

4. Budget

Le budget total de l'accord initial du CP est 82 429 219 XOF dont 53 910 648 F CFA pour URT1 et 28 5108 570 F CFA pour BSFP (FLA 2021).

- L'avenant 01 est de 13 530 150 F CFA pour la Protection Sociale dans les communes de Soboundou et Soumpi.
- Le budget de l'avenant 02 est 8 857 888XOF POUR BFSP
- L'avenant 03 est une extension sans cout additionnel pour l'activité 2
- Le budget du présent avenant est de 2 028 720 XOF pour le PAM

Le montant de la contribution du partenaire pour le présent avenant est de : **1 424 000 XOF.**

BM

[Signature]



1. Autres dispositions

Toutes les dispositions de l'accord initial ainsi que les termes d'obligations restent inchangées.

Pour le Programme Alimentaire Mondial

Nom : Sally HAYDOCK

Sally Haydock

**Titre : Directrice et Représentante
PAM Mali**

Date :



Pour le Partenaire Coopérant

Nom : Abdel Hamid MAIGA

Titre : Président

Date:

16/02/2022



DM

MAIGA



ANNEXE 1 : Budget

Version du 16 novembre 2017 du budget de l'accord de partenariat sur le terrain

Partenaire	ONG ARDIL		
Période	De	01-Jan-22	
	A	31-Jan-22	
	nombre de mois	1	

	Financement assuré par le PAM				TOTAL	Partenaire coopérant	Total
	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4			
Produits alimentaires - en valeur					\$ -		
Produits alimentaires - en tonnes					0 tonnes		
Transferts de type monétaire - en valeur	17,493,000				17,493,000		
Coûts du partenaire coopérant							
I. Modalité transferts de produits alimentaires	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF	XOF
Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour les transferts							
Salaires du personnel (voir feuille "Répartition du personnel")	450,000				450,000		450,000
Dépenses de personnel							
Transport							
Entreposage							
Services de transformation et de gestion des produits alimentaires							
Total, Modalité transferts de produits alimentaires	450,000				450,000		450,000
Taux par tonne							
Section I. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	51%	0%	0%	0%	51%		
II. Modalité transferts de type monétaire	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour les transferts						
Salaires du personnel (voir feuille "Répartition du personnel")	300,000				300,000		300,000
Dépenses de personnel	60,000				60,000		60,000
Autres coûts de livraison							
Total, Modalité transferts de type monétaire	360,000				360,000		360,000
Section II. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	41%	0%	0%	0%	41%		
III. Modalité transferts sous forme de renforcement des capacités	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte pour le renforcement						
Salaires du personnel (voir feuille "Répartition du personnel")							
Dépenses de personnel							
Matériel et fournitures							
Services contractuels	67,500				67,500		67,500
Formation, réunions, ateliers							
Transport du matériel et coûts connexes							
Autres coûts							
Total, Modalité transferts sous forme de renforcement des capacités	67,500				67,500		67,500
Section III. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	8%	0%	0%	0%	8%		
IV. Services techniques et spécialisés	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte à la Section IV						
Coûts de gestion des relations avec les bénéficiaires							
Coûts des études préliminaires							
Coûts des évaluations							
Coûts du suivi							
Autres services contractuels							
Total, Services techniques et spécialisés							
Section IV. par rapport au total partiel des sections I. à IV. (en %)	0%	0%	0%	0%	0%		
Total partiel sections I. à IV.	877,500				877,500		
V. Coûts d'appui directs du partenaire coopérant	Voir feuille "Notes techniques" pour obtenir des informations sur les coûts à prendre en compte à la Section V						
Salaires du personnel (voir feuille "Répartition du personnel")	600,000				600,000		600,000
Dépenses de personnel							
Coûts de location des locaux et autres frais de fonctionnement	262,500				262,500	1,424,000	1,686,500
Coûts relatifs aux véhicules et autres frais de fonctionnement	136,000				136,000		136,000
Matériel et fournitures	20,000				20,000		20,000
Total, Coûts d'appui directs du partenaire coopérant	1,018,500				1,018,500	1,424,000	2,442,500
Total, Coûts directs du partenaire coopérant (I + II + III + IV + V)	1,896,000				1,896,000	1,424,000	3,320,000
VI. Commission de gestion	7%						
Total, Coûts du partenaire coopérant (I à VI)	132,720				132,720		132,720
Total, Coûts du partenaire coopérant (I à VI)	2,028,720				2,028,720	1,424,000	3,452,720

Pour: Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Nom SALLY HAYDOCK

Titre REPRESENTANTE PAM

Date 16-2-2021

Pour: le partenaire

Nom Abdel Hamid Bou

Titre Président

Date 16/02/21



bn